

Cherbourg-en-Cotentin, le 13 mai 2019



Département de la Manche

Direction de la mer et des ports

Affaire suivie par : Thierry Leteissier  
T. 02 33 44 77 15  
F. 02 33 44 77 20  
Courriel : [agence.portuaire.nord@manche.fr](mailto:agence.portuaire.nord@manche.fr)

Nos Réf : APN – TL/CS 19 D063

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que le prochain conseil portuaire du port de Barfleur, dont l'ordre du jour figure en annexe, initialement prévu le 7 juin 2019, est reporté au :

**Lundi 24 juin 2019 à 14h30**

**à la mairie de Barfleur**

Les documents concernant les affaires inscrites vous seront communiqués, prochainement, par mes services.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant : <http://transports.manche.fr/espace-pro-conseils-portuaires.asp>.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,  
et par délégation,  
Le responsable de l'agence portuaire nord

Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE  
DU PORT DÉPARTEMENTAL DE BARFLEUR**

**Réunion du 24 juin 2019  
à la mairie de Barfleur à 14h30**

**- ORDRE DU JOUR -**

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 23 novembre 2018**
- 2 - Rapport d'activité du port 2018**
- 3 - Compte de résultat 2018**
- 4 - Point sur les travaux**
- 5- Point sur la réception et le traitement des déchets d'exploitation**
- 6- Questions diverses**